

Pour diffusion immédiate

Journée internationale des femmes

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES PAS ENCORE ATTEINTE DANS LES LIEUX DÉCISIONNELS ET CONSULTATIFS EN ESTRIE

Sherbrooke, le 4 mars 2008 — En Estrie, comme dans l'ensemble du Québec, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore obtenue dans les lieux décisionnels et consultatifs, bien que la région se classe assez bien par rapport au reste du Québec. En effet, des statistiques recueillies et compilées par le Conseil du statut de la femme, en partenariat avec la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec, révèlent que 40 % des instances, soit 11 sur 27, s'approchent ou atteignent la parité.

Les données nous apprennent que les femmes se retrouvent surtout dans les conseils d'administration dans les domaines traditionnels de la santé, de l'éducation et de la culture, mais elles font aussi une belle percée dans d'autres secteurs. Les instances qui font bonne figure sont : les agences et les centres de santé et de services sociaux, les commissions scolaires, les cégeps, le conseil régional des partenaires du marché du travail, la conférence administrative régionale (CAR), l'association touristique régionale (ATR), le conseil régional de la culture et la table de concertation des aînés de l'Estrie.

Les chiffres démontrent que les jeunes sont peu représentés dans l'ensemble des instances. Seulement 7 instances sur 27 comptent plus de 10 % de jeunes, femmes et hommes confondus. L'université et le Forum jeunesse sont les organismes comptant le plus de jeunes à leur conseil d'administration, soit respectivement 45,1 % et 100 %. Par ailleurs, 10 instances comptent 50 % ou plus de jeunes femmes parmi les jeunes, mais 12 n'en comptent aucune.

À l'instar de leurs aînées, les jeunes femmes sont peu présentes en politique municipale et à l'Assemblée nationale. Sur les 8 députés de la région de l'Estrie, on ne compte que 2 femmes et aucun jeune. La politique municipale en Estrie est encore le bastion des hommes, avec seulement 14,8 % de mairesses (aucun jeune) et 26,4 % de conseillères municipales (18 jeunes femmes et 28 jeunes hommes).

Depuis plusieurs années, le Conseil du statut de la femme recueille les données concernant la présence des femmes dans les lieux décisionnels en région. Cette année, le Conseil s'est associé à la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec afin de compléter les données avec la présence des jeunes de 35 ans et moins, femmes et hommes. Il s'agit d'un indicateur intéressant permettant de donner un aperçu quant à la représentation des 35 ans et moins, lorsque les données sexuées selon l'âge étaient disponibles.

Il est possible de consulter la compilation de l'ensemble des données par région et des données nationales dans le site Internet du Conseil au www.csf.gouv.qc.ca.

-30-

Pour information : Odette Michaud
Bureau régional du Conseil du statut de la femme en Estrie
Téléphone : 819 820-3844